

ERECTION DE LA SECTION DE ST RENE EN PAROISSE

Catégorie	21	Sous-catégorie	03	Numéro	06
-----------	----	----------------	----	--------	----

16/12/2016

Date : 1867-1871

Contexte de l'affaire

Depuis 1575 (et probablement bien antérieurement) il existe une chapelle à Saint René, ou plutôt Saint Ronan, puisque le nom sera francisé au XVIIème siècle. De temps immémoriaux (sic) les habitants de la trêve (puis de la section) de Saint René avaient le projet de s'ériger en paroisse.

L'histoire du cimetière d'Hillion (construit en 1842) avait ravivé les tensions (1).

En 1867, un prêtre est accordé à St René, comme recteur d'offices (l'Abbé Huet). L'opposition de la commune à ce que cette section s'érige en paroisse est forte (2). Le Conseil décline une pétition des habitants contestant leurs arguments (ci-dessous)

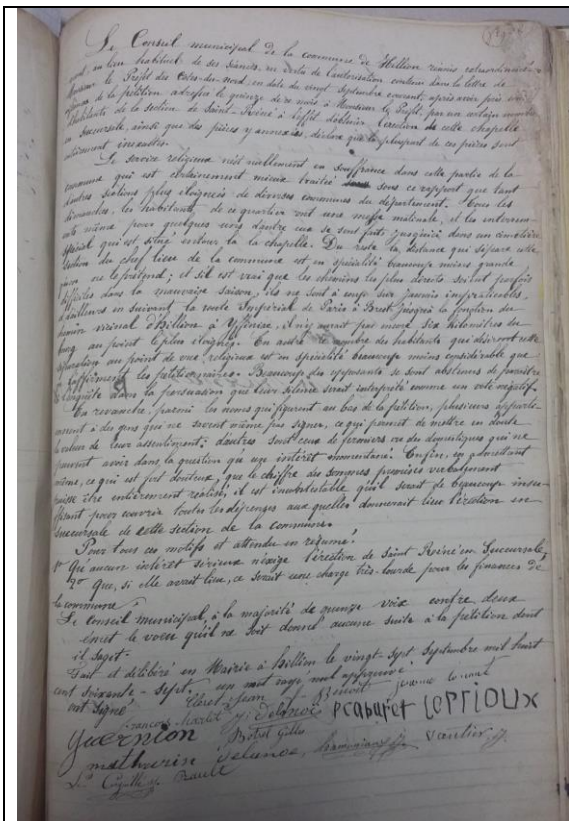
L'évêque de St Brieuc veut faire avancer les choses et avec l'aide de Mr de la Motte Rouge, député de St Brieuc, c'est chose faite. Le 12 février 1870, Saint René est reconnu comme paroisse.

"Considérant les sacrifices et la bonne volonté des habitants de St René pour satisfaire aux conditions exigées par la loi, c'est à-dire la réparation et l'agrandissement de leur église et la construction d'un presbytère... Considérant que depuis plus de 5 ans, nous avons éprouvé la docilité et le bon esprit des habitants de St René, qui ont écouté tous nos conseils de patience et de modération, nous décidons et statuons que..." Augustin David, Evêque

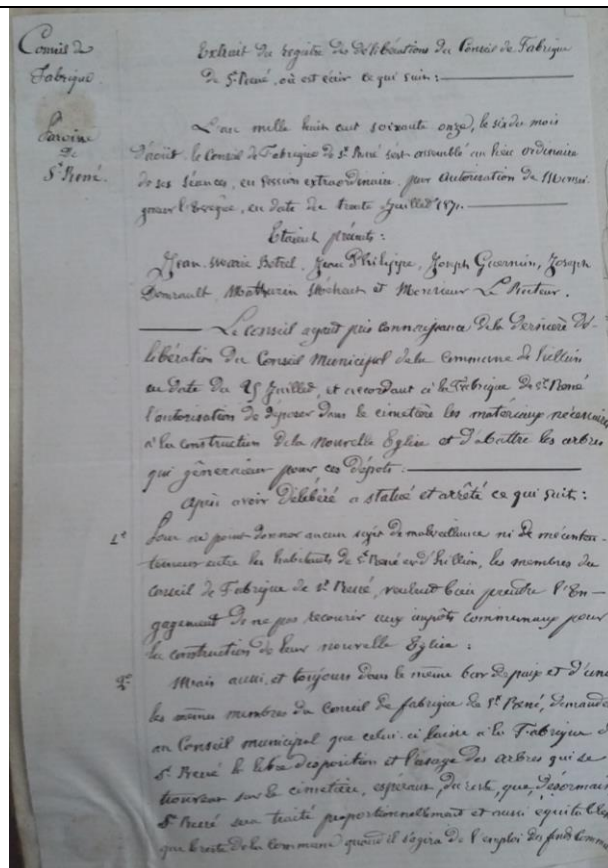
Il faut désormais construire une église. On la construira tout près de la chapelle St Ronan (elle se trouvait sur le terre-plein devant l'église actuelle). Les habitants de Saint René s'engagèrent à ne pas dépenser l'argent des contribuables de Hillion (3) et Mgr David promit une aide de 1000 francs.

L'église sera pleinement fonctionnelle le 1er février 1874.

Documents originaux



Refus de la municipalité de Hillion d'ériger la section de St René en paroisse (1867)



Engagement du conseil de fabrique pour la construction de l'église (1871)

Transcription des documents

1867
Refus de la municipalité de Hillion d'ériger en paroisse la chapelle de St René et de par cela la construction d'une église paroissiale à la place de la chapelle

Le conseil municipal de la commune de Hillion réunis extraordinairement au lieu habituel de ses séances en vertu de l'autorisation contenue dans la lettre de Monsieur le Préfet des Côtes-du-nord en date du vingt septembre courant, après avoir pris connaissance de la pétition adressée le quinze de ce mois à Monsieur le Préfet, par un certain nombre d'habitants de la section de Saint-René à l'effet d'obtenir l'érection de cette chapelle en succursale, ainsi que des pièces y annexées déclare que la plupart de ces pièces sont entièrement inexacts. Le service religieux n'est nullement en souffrance dans cette partie de la commune qui est certainement mieux traitée (un mot rayé) sous ce rapport que tant d'autres sections plus éloignées de diverses

1871
Conseil de fabrique
Paroisse de Saint René

Extrait du registre du conseil de Fabrique de Saint René où est écrit ce qui suit

L'an Mille Huit Cent Soixante et Onze, le dix du mois d'août, le Conseil de Fabrique de Saint René s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances, en session extraordinaire, par autorisation de Monseigneur l'Evêque en date du 30 juillet 1871

Etaient présents
 Jean-Marie Botrel, Jean Philippe, Joseph Guernion, Joseph Domrault, Mathurin Meheut et monsieur le Recteur

Le conseil ayant pris connaissance de la dernière délibération du conseil municipal de la commune de Hillion en date du 25 juillet et accordant à la Fabrique de St René l'autorisation de déposer dans le cimetière les matériaux nécessaires à la construction de la nouvelle église et d'abattre les arbres qui

communes du département. Tous les dimanches, les habitants de ce quartier ont une messe matinale, et les enterrements même pour quelques uns d'entre eux se sont faits jusqu'ici dans un cimetière spécial qui est situé autour de la chapelle. Du reste, la distance qui sépare cette section du chef-lieu de la commune est en spécialité beaucoup moins grande qu'on ne le prétend ; et s'il est vrai que les chemins les plus directs soient parfois difficiles dans la mauvaise saison, ils ne sont à coup sur jamais impraticables, d'ailleurs en suivant la route Impériale de Paris à Brest jusqu'à la jonction du chemin vicinal d'Hillion à Yffiniac, il n'y avait pas encore six kilomètres du bourg au point le plus éloigné. En outre le nombre des habitants qui désirent cette séparation au point de vue religieux est en spécialité beaucoup moins considérable que ne l'affirment les pétitionnaires. Beaucoup des opposants se sont abstenus de paraître à l'enquête dans la persuasion que leur silence serait interprété comme un vote négatif. En revanche, parmi les noms qui figurent au bas de la pétition, plusieurs appartiennent à des gens qui ne savent même pas signer, ce qui permet de mettre en doute la valeur de leur assentiment ; d'autres sont ceux de fermiers ou des domestiques qui ne peuvent avoir dans la question qu'un intérêt monétaire. Enfin, en admettant même, ce qui est fort douteux, que le chiffre des sommes promises verbalement puisse être entièrement réalisé, il est incontestable qu'il serait de beaucoup insuffisant pour couvrir toutes les dépenses auxquelles donnerait lieu l'érection en succursale de cette section de la commune. Pour tous ces motifs et attendu en résumé

1° Qu'aucun intérêt sérieux n'exige l'érection de Saint-René en succursale

2° Que si elle avait lieu, ce serait une charge très lourde pour les finances de la commune

Le conseil municipal, à la majorité de quinze voix contre deux émet le vœu qu'il ne soit donné aucune suite à la pétition dont il s'agit. Fait et délibéré en Mairie à Hillion le vingt-sept septembre mil huit cent soixante-sept, un mot rayé nul approuvé

Ont signé : Jean Cléret, F.Benoit, P.Cabaret,

généraient pour ces dépôts.

Après avoir délibéré et statué et arrêté ce qui suit :

1° Pour ne point donner aucun regret de malveillance ni de mécontentement entre les habitants de St René ou d'Hillion, les membres du conseil de fabrique de Saint-René veulent bien prendre l'engagement de ne pas recourir aux impôts communaux pour la construction de leur nouvelle église.

2° Mais aussi et toujours dans le même geste de paix et d'union, les mêmes membres du conseil de Fabrique de Saint René, demandent au Conseil Municipal que celui-ci laisse à la Fabrique de Saint René la libre disposition et l'usages des arbres qui se trouvent dans le cimetière, espérant du reste que désormais Saint René sera traité proportionnellement et aussi équitablement que le reste de la commune quand il s'agira de l'emploi des fonds communaux

Le Prioux, Jérôme Lorant, Guernion, Botrel Gilles, Mathurin Delanoé, Hamoniaux, Vautier, Le Corguillé J, Rault, François Harlet, J.Delanoé	
Histoire et explications	
1) abbé Connan : « Histoire de la paroisse de Saint René » (fiche 210112), cimetière Hillion (010423) cimetière St René (fiche 010424)	2) Abbé Conan « Histoire paroisse de Saint René et de son église saint Ronan »
3) document de la fabrique ci-dessus	
Sources informations	
« Histoire de Saint Ronan » par l'abbé Connan.	Archives municipales, délibérations du CM
Archives départementales – séries G et AP	